

DECISION DU MAIRE

N°26.DFCP.224

OBJET : Demande d'affectation d'une aide financière auprès du Conseil départemental de Vaucluse pour le festival L'Escape Buissonnière en 2026.

Le Maire de la Ville de Pertuis (Vaucluse),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les Articles L 2122.21, L 2122.22 et L 2122.23,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 29 septembre 2020 donnant délégation au Maire,

CONSIDERANT que la Ville de Pertuis organise du 17 au 23 octobre 2026 le festival l'Escape Buissonnière,

CONSIDERANT que cette manifestation est à destination de tous les publics pendant les vacances scolaires de la Toussaint et qu'elle bénéficie d'une prolongation sur le temps scolaire à destination des élèves de la maternelle au lycée,

CONSIDERANT que le montant de cette opération est estimé à 56 100 € HT,

DECIDE

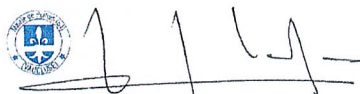
Article 1 : La Ville sollicite une aide financière auprès du Conseil Départemental de Vaucluse à hauteur de 5 000 €.

Article 2 : Le montant restant à la charge de la commune s'élève à 51 100€ HT.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à PERTUIS, le 11 mars 2026

Henri LAFON | Elu DFCP



Le 13 mars 2026

Pour le Maire et par délégation

Affiché le 16/03/2026